

Professionnels du Tourisme et de la Restauration



Aides financières régionales Pour les hébergeurs

Financez vos investissements !



- en proposant un **plan d'investissement argumenté**
- en positionnant **votre projet au centre de l'initiative publique et de la demande**
- **en vous appuyant sur votre CCI pour monter votre dossier régional**

Vos avantages

- Bénéficier de **l'expertise d'un conseiller spécialisé** Tourisme
- Etre **conseillé dans le montage** de votre dossier
- Etre **accompagné pour travailler l'ingénierie de projet obligatoire** dans ce dossier
- **Optimiser vos chances d'obtenir une aide**

Nos atouts

- Une **visite sur place** pour évaluer le dossier
- Un **regard extérieur** sur votre projet d'investissement
- Une **parfaite connaissance des enjeux touristiques**
- Un **suivi personnalisé** de votre dossier
- Une **relation entretenue avec la Région**

Durée : 2 à 3 mois (variable)

Tarifs :

Frais administratifs: 100 € HT

+

Frais suspensifs (uniquement si accord de l'aide financière):

10 % du montant de l'aide obtenue plafonnée à 450 € HT (forfait de montage compris)

Prise en charge à hauteur de 50 % par votre CCI

Conditions requises

- Etre une **entreprise inscrite au RCS de l'Ardeche OU** être **porteur de projets** en cours d'inscription
- Avoir une activité dans l'une des filières suivantes: **hôtellerie, hôtellerie de plein air, hébergement de groupes, hébergement hybride**
- **Ne pas faire partie d'une chaîne intégrée**
- **Avoir ou viser un classement (hôtels et campings)**

Professionnels du Tourisme et de la Restauration



Parcours d'accompagnement

Entretien « Projet »

Objectifs : Lors de cet entretien, vous nous présentez votre projet d'investissement, nous vous expliquons notre accompagnement ainsi que la procédure de dépôt de dossier à la Région. Nous vérifions aussi la recevabilité de votre projet.

Contenu : entretien présentiel ou téléphonique

Accompagnement à l'ingénierie

Objectifs : Cette étape consiste à vous apporter les outils et conseils nécessaires pour proposer une étude de faisabilité commerciale et un prévisionnel financier obligatoires et préalables au montage de votre dossier d'aide.

Contenu :

- Analyse du niveau d'ingénierie exigé par la Région
- Appui au lancement de l'appel à concurrence des cabinets privés (fichier de cabinets privés, élaboration du cahier des charges) OU conseil/appui pour rédiger votre étude commerciale/marketing

Suivi de paiement

Objectifs : En cas d'accord de financement de la Région, nous vous proposons un suivi de votre dossier pour assurer le paiement de votre aide financière.

Contenu :

- Vérification de pièces financières et techniques
- Pointage des pièces & réalisation d'un tableau de synthèse de remontées de factures
- Suivi de dossier

Formalisation de la demande

Objectifs : Avec les éléments disponibles, nous formalisons ensemble la demande d'aide financière auprès de la Région -> Accusé de réception et avis de la Région sur la recevabilité de votre projet -> Positionnement de votre projet sur le niveau d'ingénierie 1, 2 ou 3 par la Région

Contenu :

- Visite sur place et/ou transmission des éléments d'infos du projet
- Relecture & appui à la rédaction de la présentation de votre projet

Montage du dossier d'aides

Objectifs : Après avoir récupéré l'ensemble des pièces nécessaires au montage de votre dossier, nous vous aiderons à constituer le dossier administratif et technique d'aide financière régionale.

Contenu :

- Collecte et validation des documents administratifs, techniques, juridiques et financiers
- Aide à la rédaction de votre dossier d'aide financière
- Relecture, validation et envoi de votre dossier à la Région

Professionnels du Tourisme et de la Restauration



Adhésion à TOP FINANCEMENTS

NOM—PRENOM:

.....

ENTREPRISE:

.....

« J'engage mon entreprise dans la démarche TOP FINANCEMENTS, mise en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche.

Pour être accompagné dans mon dossier d'aide régional aux hébergements, **je m'engage à payer la somme de 120 € TTC (100 € HT) pour les frais administratifs.**

Je suis informé qu'en cas d'accord concernant l'aide financière régionale, je serai redevable de 10 % de la subvention versée, dans la limite d'un plafond de 540 € TTC (450 € HT), forfait de montage compris.

Je recevrai une facture acquittée dans les jours suivants concernant les frais administratifs.

En cas d'accord de financement régional, je recevrai une facture acquittée dans les jours suivants la décision de la Région Auvergne-Rhône Alpes »

Signature et Cachet

Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche

Richard COURTIER

04 75 36 17 03 - richard.courtier@ardeche.cci.fr

Cédric RAGUET

04 75 36 17 01 - cedric.raguet@ardeche.cci.fr

